

OEWG-I/9 Préparation des directives techniques pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets résultant de traitements de surface des métaux et matières plastiques (Y17)

Le Groupe de travail à composition non limitée,

Rappelant les décisions V/26 et VI/37,

Se félicitant du lancement des travaux en vue de l'élaboration de directives techniques pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets résultant de traitements de surface des métaux et matières plastiques (Y17),

Se félicitant également du rôle moteur joué par l'Australie dans l'élaboration de ces directives techniques,

1. Invite les Parties et autres à présenter à la délégation australienne leurs observations sur le projet de directives techniques, avec copie au secrétariat, de préférence avant le 30 septembre 2003;
2. Prie le secrétariat d'afficher sur son site Internet le texte actuel des directives techniques et, ultérieurement, sa version révisée, ainsi que les observations reçues;
3. Prie également le secrétariat de présenter la version révisée des directives techniques au Groupe de travail à composition non limitée à sa troisième réunion, pour examen.